

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 74 (1947)
Heft: 1

Artikel: Lettre au syndic
Autor: Marti, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Eh bin ! sti coup, nè su pas d'accoô avoué
nôutron collègue Vulliamoz.*

*Ora, Monsu lè conseillé, mè recommando à
vo po fère oquie po lo glossaire.*

Monsieur le député Guex-Hirschy, de Blonay, explique ensuite, en français cette fois, qu'il entend défendre le glossaire, car son auteur est une bourgeoise de la commune de Blonay.

Grâce à l'heureuse diversion en patois du débat qui eut l'heur de mettre le Grand Conseil en joie, la subvention au *Glossaire* fut maintenue et c'est heureux. Le patois de nos grands-pères tend à disparaître, il est temps de faire quelque chose pour le sauver. Nos députés l'ont compris.

*Obligeamment communiqué par
M. le conseiller d'Etat Lucien Rubattel.*

Lettre au Syndic

Paris, le 25 août 1947.

Cher papa,

Ça y est ! Cette fois on est à Paris, Buffet et moi on a débarqué ce matin, au petit jour. Dire que je vais vivre dans ce grand village. Mais que je te conte le voyage par le menu.

Quand le train est parti, on s'est regardé sans rien dire, Buffet et moi. Y avait de l'émotion dans le wagon.

— Si on buvait la moindre, qu'il a fait tout d'un coup.

Et de sortir une bouteille qui semblait se trouver là par un de ces hasards qui avaient dû se reproduire chaque fois que la Gertrude tournait le dos. Mais le cœur n'y était pas. Au troisième verre, il m'a flanqué un grand coup de plat de main dans l'omoplate.

— Sacré gamin !

— Sacré Buffet !

Voilà t'y pas qu'à la douane, le Buffet s'avise de se souvenir d'une vieille loi d'avant Ruchonnet qui spécifie qu'un douanier ne doit toucher à vos effets qu'avec des gants blancs.

— Alors ces gants blancs, que fait le Buffet avec cet air candide qui l'a fait nommer Conseiller de Paroisse, la Mama est-elle en train de les reprendre ou quoi ?

Ce ne fut pas du goût du douanier, un grand et gros homme qui aurait pu être

de par chez nous s'il avait été mieux favorisé du côté de l'accent.

— Voulez-vous descendre avec vos bagages, Môssieu, et me suivre.

Le Buffet n'a plus pipé mot, que ça me rappelait les soirs où la Gertrude venait le chercher au cani. Il t'a empoigné une valise dans chaque main, mais comme il ne savait pas comment porter le cornet de chocolats que la Gertrude lui avait donné sur le quai de la gare, il a attrapé la ficelle avec les dents.

— Bande de faux gaulois, qu'il grommelait en descendant avec son cornet qui brinqueballait de gauche et de droite qu'on aurait dit la Fanchette du père Chollet avec sa nouvelle cloche — à force de boire du rouge, ça les a rendu hargneux.

Tu penses bien qu'ils ont dû le fouiller complètement pour lui apprendre à faire le malin. Bref, il est tout de même revenu une demi-heure plus tard avec tout son attirail.

— Qu'est-ce qu'on t'a donc fait, Buffet ?

— Des excuses, qu'il me dit.

— Des excuses ?

— Parfaitement.

A ce moment, le Buffet, qui était en train d'aguiller ses valises, n'a eu que juste le temps de les lâcher pour retenir ses pantalons qui commençaient à raffer dangereusement. Il avait oublié de recrocher ses bretelles.

— M'est avis que ces gaillards ont des façons bien à eux de s'excuser, que je lui ai dit.

Puis on nous a attelé une de ces locomotives à vapeur qui vous crache contre quand on les regarde de trop près. Le Buffet n'a pas manqué de faire remarquer à tout le wagon que ce genre d'outil, chez nous, on les mettait au Musée, qu'on ne les sortait que pour commémorer le centenaire des CFF et qu'avec toute cette poussière de charbon qui tombe sur les champs de blé c'était pas étonnant que les Français mangent du pain noir. En face de nous, il y avait un jeune peintre affublé d'une chemise à carreaux comme les rideaux que la maman a donné à la cousine Alice parce qu'elle les trouvait trop voyants.

Le Jeunet avait montré au douanier un de ces passeports suisses battant neuf avec un bel étui en celluloïd, mais ça ne l'empêchait pas de placer toutes les cinq minutes d'un air dégagé :

— Chez nous, à Montmartre, on a coutume de ceci... ou bien :

— Nous autres peintres français... sur un petit ton pointu comme le caporal Chappuis qui avait une marraine à Genève. On a causé des vins de Montmartre, mais le peintre n'était pas très fixé s'ils étaient blancs ou rouges. Alors le Buffet a tranché d'un air entendu :

— Si ces Français sont si fins becs qu'on veut le dire, y a pas de doute, c'est du blanc...

Là-dessus, je me suis endormi. Quand je me suis réveillé, nous étions arrivés à la Gare de Lyon. Y a pas à dire, c'est grand. Et il y a du monde comme à la sortie du Comptoir ! On a pris direct un taxi et le Buffet a dit au chauffeur, avec cette belle autorité qu'il a dans les assemblées de commune :

— Cité Bergère 4, et pas de contours, je connais le chemin.

Tu vois, cher papa, que bien qu'on ne soit jamais sorti de son canton, on sait tout de même voyager.

Ton fils affectionné, Justin.

p. cc. Claude Marti.

Vu de l'autre monde

Réponse du Conteure ressuscité aux questions d'un ancien abonné, M. Ed. Amiguet, architecte à Aigle.

C'est vrai, je pourrais vous raconter ça ! Je n'y avais pas pensé jusqu'au jour où vous m'avez posé cette raclée de questions. Oh ! vous l'avez fait bien gentiment, il faut le dire, en me proposant d'abord de casser la croûte avec vous : des pommes de terre nouvelles et du séré que vous avez eu sans carte chez des bergers, mes collègues sans doute. Alors, comme ce menu est de ceux qui font ma joie, je veux bien accepter ; mais vous allez voir que je lui ferai honneur parce que cette sacrée eau de Jouvence que l'on m'a fait boire par Lausanne, c'est un rude apéritif !

Alors, Monsieur Amiguet, commençons par le commencement. Vous me demandez comment j'ai passé la guerre... dans l'autre monde ?

Mal, bien mal, aussi mal que vous !

Quand je me suis endormi, en 34, ça sentait déjà la poudre. On m'oubliait de plus en plus, à cause de ces tonnerres de fous par le sud et par le nord, qui voulaient te reforger le monde. Je me suis dit : cette fois, je suis foutu !

C'est allé encore plus mal que je le craignais. Vu depuis dessus, tout ce feu et tout ce sang, c'était rudement pouët.

On aurait voulu aller dire au Père : arrêtez-les ! Mais c'était pas facile. Il était en rogne. Il avait ses idées.